



Rentrée Scolaire



2026-2027



C'EST LE MOMENT DE METTRE À JOUR VOTRE DOSSIER

Les étapes clés pour une rentrée en toute sérénité :

ÉTAPE 1 : METTRE À JOUR VOTRE DOSSIER :

A partir du 07 avril, connectez vous à votre portail famille, suivez les étapes affichées et vérifiez que les informations sont exactes.

ÉTAPE 2 : TRANSMETTRE LES DOCUMENTS OBLIGATOIRES POUR ACCÉDER AUX RÉSERVATIONS

AVANT LE 10 JUILLET : pour un accès aux réservations des activités dès le lundi 03 août ;

AU PLUS TARD LE 24 AOUT: Quelque soit votre besoin, l'ensemble des pièces obligatoires doit être fourni et validé par nos services **avant la rentrée scolaire**.

ÉTAPE 3 : RÉSERVER LES ACTIVITÉS SOUHAITÉES

La réservation est **OBLIGATOIRE** pour l'ensemble des activités :

ENFANCE :

- Accueil matin et soir
- Mercredis
- Vacances
- Sports Vacances
- EMS (écoles Multi-sports)

JEUNESSE :

- Péris' collège
- Mercredis et Week-end
- Vacances
- Sports Vacances

Pour connaître les **dates d'ouverture des réservations** : Consulter le calendrier des réservations 2026-2027 sur votre portail famille (rubrique : Infos - Infos et formulaires)



Nous restons disponibles pour vous accompagner dans vos démarches

Communauté de Communes Portes Entre-deux-Mers

51 Chemin du Port de l'Homme - 33360 Latresne

05 56 20 83 60

portail@cdc-portesentredeuxmers.fr